

## Procès-verbal n°36 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 21 Avril 2022
À :	14h00 – DISTRICT GARD LOZERE
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	MM Jean Pierre RIEU. Patrick AURILLON. Claude LUGUEL
Excusée :	MME Cendrine MENUQUIER

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@ footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 35 de la réunion du 14 Avril 2022

### MODIFICATIONS AU CALENDRIER

#### D2 POULE A

La rencontre FC CHUSCLAN 2/US GARONS initialement prévue le 1<sup>er</sup> mai 2022 **se jouera le 8 mai 2022 sur le complexe sportif de LAUDUN à 15H00 (accord des deux clubs).**

#### D3 POULE A

La rencontre AS CENDRAS 1/AS ST PRIVAT 2 initialement prévue le 15 Mai 2022 **se jouera le 24 avril 2022 sur le stade de CENDRAS à 15H00 (accord des deux clubs et de la Commission).**

#### D4 POULE B

La rencontre SA CIGALOIS 2/CANAULES 1 initialement prévue le 1<sup>er</sup> mai **se jouera le 24 Avril 2022 à 12H00 sur le stade de ST HIPPOLYTE DU FORT (accord des deux clubs).**

#### D4 POULE D

La rencontre FC MOUSSAC 2/AS VERS initialement prévue le 1<sup>er</sup> mai **est avancée au 29 Avril 2022 à 20H00 sur le stade de MOUSSAC (accord des deux clubs).**

#### D4 POULE E

La rencontre FC VAUVERT/CO N. SOLEIL LEVANT initialement prévue le 1<sup>er</sup> mai **est avancée au 30 Avril 2022 à 16H30 sur le stade de VAUVERT (complexe sportif léo lagrange).**



**D1**

La rencontre LES 3 MOULINS/AS ST PRIVAT prévue sur le stade de BEZOUCE, **se jouera sur le stade du Mas Praden à Marguerittes le 1<sup>er</sup> mai 2022 à 17H00 (accord de la Présidente de Marguerittes).**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

**LE PRESIDENT  
JM ROUFFIAC**

**LE SECRETAIRE  
Claude LUGUEL**